

Le Front

Hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de MONCTON en ACADIE

le mercredi 13 octobre 1982

Vol. 19 no. 5

Inauguration de CKUM-MF

Vendredi 1er octobre 1982 avait lieu l'ouverture officielle de la station radiophonique CKUM-MF, la première radio étudiante à vocation communautaire francophone des provinces de l'Atlantique. Cette journée couronnait l'effort de douze longues années de travail acharné, où chacune des équipes qui se sont succédées voyait enfin arriver le moment de la création d'un média électronique à la hauteur des besoins des étudiants et de la communauté.

Les activités ont commencé à 11h00 avec la réception des invités et une visite des emplacements physiques de CKUM-MF, située au 150 de l'avenue Massey à Moncton. La cérémonie d'ouverture a eu lieu à 12h00, avec la coupure du ruban. Linda Vallée, étudiante et représentante de la F.E.U.M., Jacques Gautreau, étudiant et Président intérimaire des Médias-Asadiens Universitaires, Gilles Beaulieu, Directeur d'Activités-Jeunesse, Jean-Maurice Simard, Président du Conseil du Trésor et ministre dans le gouverne-

ment Hatfield ainsi que Gilles Long, Secrétaire général de l'Université de Moncton étaient les représentants officiels pour cette cérémonie de coupure du ruban.

Les invités étaient ensuite conviés à écouter les débuts de la programmation de CKUM-MF.

À 12h45 un buffet était servi au Salon du Chancelier de l'édifice Taillon sur le Campus universitaire. Linda Vallée, Jean-Maurice Simard, Gilles Long, Carl Legault, Directeur Général de CKUM-MF ainsi que Gilles Bernier, ancien Directeur de la radio, nous ont communiqué les sentiments intimes ressentis en une telle journée. Cette cérémonie des discours était présidée par Jacques Gautreau.

Depuis douze ans que les étudiants diffusaient en circuit fermé et travaillaient en vue de l'obtention d'une licence de radiodiffusion sur bande MF, une journée comme celle de vendredi est la récompense de tant d'années de travail.

La mise en onde a été permise grâce au travail de nombreux étudiants, des différentes équipes qui ont

travaillé à CKUM et qui y ont laissé leur expérience mais aussi au travail de quelques étudiants qui ont passé l'été sur ce projet. D'un côté plus technique, il faut aussi mentionner la subvention de 1.750,00 dollars du gouvernement provincial et celle de 15.000 dollars provenant de la cotisation annuelle des étudiants du Centre Universitaire de Moncton. Sans ses subventions, la radio CKUM-MF n'aurait pu entrer sur les ondes, ce 1er octobre.

En entrant sur les ondes, la radio CKUM-MF a comme but d'être le reflet de la société acadienne et d'aider la cause francophone, ici à Moncton. Les efforts des étudiants sont orientés dans ce sens et leur programmation se veut un reflet respectueux de la société acadienne. Deux objectifs principaux découlent de cette programmation. D'abord la participation étudiante suivie de la participation communautaire au sein de la radio CKUM-MF. Ce n'est qu'un moyen de plus pour communiquer la réalité quotidienne de la société acadienne des environs.

Marie-Josée Lévesque



EDITORIAL

VICTOIRE ÉCRASANTE

du Parti Conservateur Voir à la page 4

L'ÉVANGELINE:

une fermeture obscure Voir à la page 2

Message adressé aux étudiants(es)
de moins de 19 ans Voir à la page 3

Sommaire

OPINION DU LECTEUR.....	2
POLITIQUE ETUDIANTE.....	3
EDITORIAL.....	4
ECHOS DES FACULTES.....	5
ACTUALITE INTERNATIONALE.....	6
SPORT ET LOISIRS.....	7
KACHO.....	8

Ta copie du bottin est disponible au
Conseil de ta faculté jusqu'au 15 octobre.

LE FRONT - L'Évangéline: une fermeture obscure

Une semaine, jour pour jour, après la fermeture "définitive" (1) de l'Évangéline, il semble maintenant que se profile soit sur le voie de la résurrection. À défaut cependant d'une reouverture de ce journal vieux de 95 ans, le conseil d'administration communiqué aux journalistes présentes et présents lors d'une conférence de presse tenue le 4 octobre 1982 qu'il envisagerait "la possibilité de lancer une entreprise complètement nouvelle".

Derrière ces événements riches en rebondissement, certaines questions demeurent toujours sans réponses.

SUR LES CAUSES VÉRITABLES DE LA FERMETURE

Aujourd'hui on ignore toujours les véritables raisons qui ont motivé la direction de l'Évangéline à fermer l'entreprise. On a insinué que les problèmes à l'origine de la cessation des activités étaient d'ordre financier et de relations avec le public. Toutefois, les agissements des dirigeants nous amènent à nous demander s'ils n'auraient pas plutôt cherché à tirer avantage de la crise financière pour affaiblir le syndicat? Il n'entre pas dans nos intentions de remettre en cause l'ampleur du déficit de l'imprimerie Académique qui s'élevait au 31 août 1982 à 94532\$. La situation financière de l'Évangéline était certes précaire mais pourquoi la direction immédiate du journal et le conseil d'administration ont-ils tant tardé avant d'en saisir ses lectrices et ses lecteurs?

À la fin de 1981, au cours des 35 dernières années (depuis que le journal est devenu quotidien) de cette entreprise de presse à tous défauts exposé à des déficits, à deux exceptions près, dont l'année dernière. Pour sortir

du gouffre, on recourait, pour éponger les déficits, soit à des campagnes de souscription ou (et) à de l'aide gouvernementale en provenance de l'extérieur (le Secrétariat d'État du Canada, le Gouvernement du Québec, le Gouvernement français). Pourquoi n'aurait-on cherché ces possibilités d'aide financière en septembre 1982?

Ces solutions envisagées pour relancer l'entreprise (les fois-ci reposant uniquement sur des mesures de compression des coûts d'opération de l'entreprise par le biais soit de six coupures de postes, ou soit du côté de la mise en place d'un programme de travail partagé).

LA POSITION DU SYNDICAT

La direction de l'Évangéline a toujours prétendu que le syndicat des imprimeurs académiciens (S.I.A.) aurait refusé de participer au travail partagé. Les faits méritent d'être scrutés d'un peu plus près. En décembre le syndicat n'a jamais refusé formellement de participer à ce programme fédéral. Il a plutôt insisté avant de donner une réponse finale un certain nombre d'informations pour se convaincre de la pertinence de la proposition patronale.

Cette information réclamée de la part du S.I.A. était, faut-il préciser, la même que celle demandée par la Commission d'Emploi et de l'Immigration du Canada.

Dans certains milieux on a reproché au syndicat d'avoir cherché à faire ouvrir les livres de la direction à des fins respectives mesquines. Or comment expliquer qu'avant le conflit, la direction, qui refusait de divulguer de fausses informations, acquiesça plus tard à cette demande?

On ne peut pas sérieusement reprocher au S.I.A.

d'avoir réclamé certaines informations, surtout quand on sait que le programme du gouvernement fédéral suppose: 1 - que la demande de participation au programme de travail partagé doit être conclue par la partie patronale (le syndicat); 2 - que la compagnie doit être économiquement viable;

3 - que la compagnie doit démontrer que la réduction du travail était due à des facteurs indépendants de leur volonté et de celle de leurs employés.

Il nous semble ici que le syndicat était en droit d'exiger certaines informations. Ce n'est qu'à la suite d'une décision concernant la mise en place de ce programme de travail partagé.

SUR L'ÉLARGISSEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Des négociations sont en cours présentement entre le syndicat et la partie patronale. Ces négociations ont été interrompues à la reouverture de l'Évangéline, ou soit à la création d'une nouvelle entreprise de presse pour l'Académie. Ce qui mérite d'être souligné c'est "l'que indépendamment de la tournure des événements le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

La fédération des Caisse Populaires et la compagnie l'Assomption, propriétaires des Oeuvres de Presse Académique, désirent se désengager de l'entreprise administrée d'une entreprise de Presse. Pourquoi? Est-ce à cause d'un problème de légitimité, ou pour faire partager par d'autres (lesquels?) les poids des risques et des décisions éventuelles à prendre?

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Bravo Denis

l'employé soit traité d'une activité réduite (Ex: les heures de travail réduites après-midi de début de session au Kacho). Mais voilà, cela prend du temps à se réaliser. On se souvient que l'étape est passée tout va beaucoup plus rondement dans le club. Soit dit en passant, que justement l'étape achavé pour qu'on puisse enfin voir tout le monde satisfait et bien à leur place selon leurs affinités et besoins du Kacho. C'est alors que l'impénie, la frustration et l'indignation de quelques individus (je les

CONCLUSION

1 - Dans ce conflit, où la direction s'est retranchée derrière un mutisme inextinguible, et où elle a improvisé par moments certains gestes, on est en droit de se demander si la crise n'a pas été provoquée dans les buts suivants: A) attirer des sommes monétaires non négligeables; B) affaiblir le syndicat local qui dans les faits n'est pas si anti-collaborationniste qu'on le répand ici et là; C) discréditer la C.S.N.; D) impliquer d'autres organismes dans la réalisation-production d'un quotidien pour la population de la région du Nouveau-Brunswick.

2 - De tous ces événements il se dégage aussi, croyons-nous, qu'on ne peut rendre le syndicat l'unique responsable de toutes les difficultés de l'Évangéline - surtout lorsqu'on sait que ce journal n'est pas à ses premiers débuts, et qu'il a connu une existence moribonde depuis sa fondation.

3 - Cette crise provoquée par la fermeture du quotidien l'Évangéline aura eu pour effet d'amener le Conseil d'Administration à prendre conscience de la nécessité d'élargir ses cadres.

Cela suffira-t-il pour relancer l'entreprise sur une base nouvelle, et de donner enfin aux académiciens et aux académiciens un journal de meilleure qualité? L'avenir nous le dira.

Roger Ouellette
Ivan Perrier

professeurs au département de science Politique Université de Moncton

- (1) Communiqué de la direction, mardi le 28.09.82
- (2) Communiqué du Conseil d'Administration, le 30.09.82
- (3) Communiqué du Conseil d'Administration, le 04.10.82

M. le directeur du Front.

Dans l'édition du FRONT du 4 octobre dernier, un article a paru, au haut de la page 4, sous la rubrique "Opinion du lecteur". Cet article m'a semblé très déloyal. J'estime que l'article en question me visait personnellement et était très déloyal. On m'attaque en tant que personne, et ma compétence à CKUM-MF est mise en doute. De plus, on présente des faits totalement hors contexte.

Je ne préconise pas la censure, mais un journal qui se respecte doit présenter un minimum de qualité, et de respect pour la personne. J'espère que vous tiendrez compte de mon commentaire. Merci.

Jean Berthiémié

P.S.

Je voudrais vous remercier d'avoir choisi la page 5 pour placer l'article traitant des finances de la F.E.U.M.

Jean.

À ce qui a trait à la censure nous l'exhortons à lire nos règlements à la page 4.

En outre, la qualité du journal n'a rien à voir avec une opinion émise par un individu. En effet, tu te souviendras avoir qualifié ce journal de "prava". Par conséquent, les personnes qui font partie d'une "prava" devraient

être logiquement des marionnettes, des personnes sans muscles, sans raison... (des véritables vas-comme-je-te-pousse) n'est-ce pas une insulte!

Quand toi, tu insultes, c'est ce que le respect de la personne par excellence!

Il est à l'initiative de poser ton article, nous espérons que la qualité de notre journal avait automatiquement augmentée.

Pourquoi la parution d'un autre article (dont tu n'oses pas citer le titre) l'autour) au lieu de renforcer cette qualité déjà acquise avec ton article, détraquait-elle cette fameuse qualité?

Nous sommes tous d'accord que "toute vérité n'est pas bonne à dire", toutefois, nous devrions avoir le courage de reconnaître que "l'airé est tout ce que, elle n'est pas masquée) et que tôt ou tard "elle finira par triompher".

Jean, ne cherche pas des faux feux, ne cherche pas à te dérober. La qualité du journal n'a rien à voir avec votre "politisme". Si tu es un journaliste, sois clair, carrément et surtout tranquillement les armes et ne détournes pas la vérité. D'ailleurs, nous n'avons pas envie de nous engager dans des discussions sans issues. Sumbu Longchans Eshiko Directeur du "Front"

Je ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Du respect S.V.P

être logiquement des marionnettes, des personnes sans muscles, sans raison... (des véritables vas-comme-je-te-pousse) n'est-ce pas une insulte!

Quand toi, tu insultes, c'est ce que le respect de la personne par excellence!

Il est à l'initiative de poser ton article, nous espérons que la qualité de notre journal avait automatiquement augmentée.

Pourquoi la parution d'un autre article (dont tu n'oses pas citer le titre) l'autour) au lieu de renforcer cette qualité déjà acquise avec ton article, détraquait-elle cette fameuse qualité?

Nous sommes tous d'accord que "toute vérité n'est pas bonne à dire", toutefois, nous devrions avoir le courage de reconnaître que "l'airé est tout ce que, elle n'est pas masquée) et que tôt ou tard "elle finira par triompher".

Jean, ne cherche pas des faux feux, ne cherche pas à te dérober. La qualité du journal n'a rien à voir avec votre "politisme". Si tu es un journaliste, sois clair, carrément et surtout tranquillement les armes et ne détournes pas la vérité. D'ailleurs, nous n'avons pas envie de nous engager dans des discussions sans issues. Sumbu Longchans Eshiko Directeur du "Front"

Je ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Il est évident que le conseil d'administration ne préconise que la structure du C.A. des Oeuvres de Presse Académique, Inc. soit élargie pour permettre une plus grande représentation des organismes académiciens à caractère provincial". (3)

Faut s'comprendre

Virgine.

Il est inutile de continuer à se répandre car tu ne sembles vraiment pas comprendre ce que je dis. Dans son dernier article tu cites des choses que je n'ai jamais écrites, tu le permets de préciser ma prose à ta façon, et tu passes à

plusieurs reprises à côté du problème. On dirait que ton ne parle pas dans la même langue et que l'on ne parle pas de la même chose. Car tu cites des choses que je n'ai jamais écrites, tu le permets de préciser ma prose à ta façon, et tu passes à

plusieurs reprises à côté du problème. On dirait que ton ne parle pas dans la même langue et que l'on ne parle pas de la même chose. Car tu cites des choses que je n'ai jamais écrites, tu le permets de préciser ma prose à ta façon, et tu passes à

plusieurs reprises à côté du problème. On dirait que ton ne parle pas dans la même langue et que l'on ne parle pas de la même chose. Car tu cites des choses que je n'ai jamais écrites, tu le permets de préciser ma prose à ta façon, et tu passes à

plusieurs reprises à côté du problème. On dirait que ton ne parle pas dans la même langue et que l'on ne parle pas de la même chose. Car tu cites des choses que je n'ai jamais écrites, tu le permets de préciser ma prose à ta façon, et tu passes à

plusieurs reprises à côté du problème. On dirait que ton ne parle pas dans la même langue et que l'on ne parle pas de la même chose. Car tu cites des choses que je n'ai jamais écrites, tu le permets de préciser ma prose à ta façon, et tu passes à

plusieurs reprises à côté du problème. On dirait que ton ne parle pas dans la même langue et que l'on ne parle pas de la même chose. Car tu cites des choses que je n'ai jamais écrites, tu le permets de préciser ma prose à ta façon, et tu passes à

plusieurs reprises à côté du problème. On dirait que ton ne parle pas dans la même langue et que l'on ne parle pas de la même chose. Car tu cites des choses que je n'ai jamais écrites, tu le permets de préciser ma prose à ta façon, et tu passes à

plusieurs reprises à côté du problème. On dirait que ton ne parle pas dans la même langue et que l'on ne parle pas de la même chose. Car tu cites des choses que je n'ai jamais écrites, tu le permets de préciser ma prose à ta façon, et tu passes à

plusieurs reprises à côté du problème. On dirait que ton ne parle pas dans la même langue et que l'on ne parle pas de la même chose. Car tu cites des choses que je n'ai jamais écrites, tu le permets de préciser ma prose à ta façon, et tu passes à

plusieurs reprises à côté du problème. On dirait que ton ne parle pas dans la même langue et que l'on ne parle pas de la même chose. Car tu cites des choses que je n'ai jamais écrites, tu le permets de préciser ma prose à ta façon, et tu passes à

plusieurs reprises à côté du problème. On dirait que ton ne parle pas dans la même langue et que l'on ne parle pas de la même chose. Car tu cites des choses que je n'ai jamais écrites, tu le permets de préciser ma prose à ta façon, et tu passes à

plusieurs reprises à côté du problème. On dirait que ton ne parle pas dans la même langue et que l'on ne parle pas de la même chose. Car tu cites des choses que je n'ai jamais écrites, tu le permets de préciser ma prose à ta façon, et tu passes à

plusieurs reprises à côté du problème. On dirait que ton ne parle pas dans la même langue et que l'on ne parle pas de la même chose. Car tu cites des choses que je n'ai jamais écrites, tu le permets de préciser ma prose à ta façon, et tu passes à

plusieurs reprises à côté du problème. On dirait que ton ne parle pas dans la même langue et que l'on ne parle pas de la même chose. Car tu cites des choses que je n'ai jamais écrites, tu le permets de préciser ma prose à ta façon, et tu passes à

Suite à la page 3

POLITIQUE ÉTUDIANTE

Élections

Le poste

l'intéresse...

POSTES OUVERTS:

- président(e) de la F.E.U.M. et représentant(e) du Conseil des Gouverneurs
- directeur(trice) aux affaires externes
- deux (2) représentant(es) du 1er cycle et un(e) représentant(e) du 2e cycle au Sénat académique

Les mandats du président(e) et du directeur(trice) aux affaires externes vont de la date de son élection au 28 février 1983. Le mandat comme représentant au Sénat académique est d'une durée maximale de deux(2) ans.

MISES EN CANDIDATURE:

du 7 octobre au 20 octobre 1982

JOURNÉES DE "CABALE"

du 21 octobre au 27 octobre 1982

ÉLECTION:

le 28 octobre 1982 dans chaque faculté/école

Tout(e) étudiant(e) désirant se porter candidat(e) à l'un ou l'autre des postes ci-dessus doit faire parvenir son bulletin de mise en candidature, signé par au moins cinq(5) étudiants(es), aux coprésidents d'élection, au bureau de la FEUM avant le 20 octobre 1982 à 16h.

En foi de quoi, nous, coprésidents, apposons nos signatures le 7 octobre 1982.

Gilles Long, coprésident
Sénat académique et
Conseil des Gouverneurs

Rhéal Gauthier, coprésident
FEUM

Message adressé aux étudiants(es) de moins de 19

Le conseil d'administration de la F.E.U.M. s'est réuni le 6 octobre 1982 en session spéciale afin de demander à la Commission des licences et permis d'alcool du N.-B. de reviser la licence de la F.E.U.M. en vue de permettre l'entrée des membres de moins de 19 ans au Kacho.

Un membre du conseil s'est rendu à Fredericton le jeudi 7 octobre pour défendre le point de vue de la Fédération quant à la modification de la licence du Kacho. Nous demandons à la C.I.P.A. du N.-B. de permettre l'entrée des membres de moins de 19 ans et nous proposons des alternatives.

*Estantille sèche afin de différencier, au moment de la vente de boissons alcoolisées au bar, les

membres de 19 ans et plus. L'estampille sera appliquée à l'entrée du club.

-La présence d'une police étudiante, à côté du bar, afin de vérifier l'âge requis des consommateurs. Cette opération s'effectuera de façon discrète.

Notre demande de révision s'appuie sur des articles de loi s'exprimant surtout sur la consommation d'alcool interdite aux moins de 19 ans et non sur l'introduction de leur présence dans les lieux. Nous venons d'entreprendre des démarches pour des négociations, reste à voir ce que seront les résultats. Nous en discuterons à la prochaine réunion du Conseil d'administration le mercredi 13 octobre 1982.

Linda Vallée
Présidente par intérim

Toutes les étudiant(e)s sont au courant depuis septembre, soit pour démission ou nouvelle création de tâches dans la constitution, qu'il y a deux postes vacants à l'exécutif de la Fédération: la présidence et la direction aux affaires externes. Qui posera sa candidature? Compétition ou un vote de confiance... A cette question, je laisse la réponse aux étudiant(e)s, à vous de faire votre choix selon vos attentes personnelles (voir définition des tâches à l'ouverture des postes). Ce ne sont pas les responsabilités, qui manquent à de tels postes au sein d'un exécutif.

Mon message se veut simple et précis pour ceux et celles qui s'apprêtent à monter gracieusement une réputation de clique à la F.E.U.M.; personnellement je vous lance la balle dans votre camp, à vous de l'attraper ou si non la relancer! Aux étudiant(e)s qui croient à une représentation étudiante, je te dis: implique-toi, il y a des choses à apprendre sur le mouvement étudiant, et crois-moi par expérience personnelle, elles sont enrichissantes et fructueuses par la suite pour notre vécu

futur.

Je ne veux faire la morale à aucun étudiant(e), soyez en assuré, sauf que plus tard il est beaucoup plus facile de critiquer de l'extérieur que par rapport à celui qui subit son implication, la gratitude est assez rare pour celui qui occupe un poste de représentant étudiant au nom d'une collectivité.

Mon article souhaite en inciter quelques-une(s) à poser leur candidature entre le 7 octobre et le 20 octobre à 16h00. La période de campagne se déroulera du 21 octobre jusqu'au 27 octobre 1982 et le 28 octobre 1982 sera le jour d'élection où nos représentants seront élus par suffrage universel.

Linda Vallée
Présidente par intérim

... tel que décrit dans nos règlements généraux, celui ou celle qui sera élu(e) à la présidence aura par le fait même la fonction de s'éliger au Conseil des gouverneurs. -De plus, en même temps que les postes à l'exécutif, les postes au sénat académique qui croient à une représentation du 1er cycle et un représentant du 2e cycle.

Mimé Madeleine Trottier décédée

Madame Madeleine Trottier n'est plus.

C'est avec un profond regret que nous apprenions ce matin la mort de Madame Trottier, vice-doyenne de la faculté des sciences sociales de l'Université de Moncton. Mad. Trottier est décédée à l'Hôpital général de Saint-Jean de Nouveau-Brunswick suite à une longue maladie.

Professeur au Département de sociologie de l'Université de Moncton depuis 1973 et Directrice de ce Département de 1976 à 1978, elle fut nommée vice-doyenne de la Faculté des sciences sociales en juillet 1981.

Originaire de Montréal, Mad. Trottier détenait un B.Sc. en sociologie depuis 1964 et une Maîtrise en arts en sociologie depuis 1966. Elle avait également effectué trois années d'études à l'Université du Minnesota aux États-Unis.

Elle possédait de l'expérience dans l'enseignement et la recherche à l'Université de Montréal et au CEGEP Ahuntsic à Montréal. Ses recherches portaient surtout sur la sociologie de la famille et les relations inter-ethniques.

Mad. Trottier était membre de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française.

AVIS IMPORTANT

Mademoiselle Ginette Ouellette, du Service d'aide aux étudiants de Fredericton, sera au Centre universitaire de Moncton les 21 et 22 octobre 1982. Si vous désirez la rencontrer pour toutes questions concernant votre prêt ou votre bourse, veuillez s'il vous plaît prendre un rendez-vous en vous présentant au Service d'aide financière, local 410 de l'édifice Tallon ou en composant le numéro suivant: 858-3411

LA GRANDE HEURE
DES
PIZZAS
126 MOUNTAIN RD.
MONCTON NB
855-5000
LIVRAISON SUR LE CAMPUS
à 1.00, ÉTUDIANTS

Baccalauréat en Sciences forestières à l'U de M

La C.E.S.P.M. a approuvé, le 24 septembre 1982, la demande par l'Université de Moncton d'un baccalauréat en sciences forestières. La C.E.S.P.M. en fera la recommandation au gouvernement provincial en janvier ou février prochain.

Suite de la page 2

ce qui importait, tout simplement, était de "rancher" l'astuce.

Tout cela pour te dire, Denis, que tu aurais pu être discret dans tes interventions et questions à la table de la F.E.U.M. en tant que représentant de faculté. J'ai dû mal à comprendre que dans la position tu puisses faire paraître tant d'acharnements à démanteler l'image de mon travail déjà accompli. De plus, je ne t'aurais même pas accordé le droit de vote à la table de la F.E.U.M. car si tu différencierais le droit de vote à la table de la F.E.U.M. cela si tu différencierais le droit de vote absolument impartial n'est-ce pas? En bon français, c'est la manque de tact et d'intégrité.

À l'adversaire contre adversaire tu savais que j'avais des bonnes chances de m'en sortir. Mais en agissant de la sorte tu ne pouvais pas me manquer.

Confits d'intérêts, d'opinion, de personnalité ou autres sont très difficiles à dissimuler mais à ce point-là tu me déçois énormément.

En passant, j'espère qu'à la prochaine réunion de la F.E.U.M. tu mentionneras aux autres que Martel ne comprend qu'en montrant qu'en des temps où le Kacho se révèle il faut encore en

changer un de l'exécutif. Question de tradition peut-être?

Il y a une chose qui fut peut-être oubliée le 29 septembre passé. C'est que Martel a travaillé beaucoup au Kacho et ce avec le peu d'informations qu'il possédait, car il ne pouvait pas se fier à son "training" tel n'en a pas eu, il a appris par lui-même.

Il a même l'impression qu'il a tout simplement servi de "bouche-trou" en attendant qu'un Laplante gagne le poste lorsque tout l'ouvrage soit fait et que tout soit mis sur pied. La tâche deviendrait donc plus allégée pour lui.

"J'étais dans la bonne voie en ce qui concerne les démarches entreprises et je doute très fort que cela devrait changer car j'essayais de mon mieux de diriger mes efforts vers les objectifs principaux et essentiels du Kacho et ces objectifs me touchaient dans plusieurs aspects de mes touchants."

C'est très court, tu peux relire.

À Denis 1 Laplante
Jean Martel

ÉDITORIAL

VICTOIRE ÉCRASANTE du Parti Conservateur

*Fallait-il s'y attendre?
Non, diraient certains!
Oui, diraient les autres!*

Peu importe les prédictions(...) les questions sont jetées; Désormais, il n'est plus désolé de s'interroger sur celui ou ceux qui va ou vont perdre en main les destinés du Nouveau-Brunswick.

Mais, quoiqu'il en soit, il demeure que la majorité de la population s'interroge (et continuera à s'interroger sans doute) sur la débacle du parti libéral.

Sans vouloir perdre faits et causes pour un quelconque parti politique; Le débâcle du parti libéral serait lié (selon les analyses de Radio-Canada) à la stratégie même du parti libéral.

En effet, à en croire les analyses, le parti libéral tout au long de sa campagne électorale avait fait fie d'un côté des circonscriptions françaises qui traditionnellement votent pour le parti libéral, et de l'autre, le parti libéral se refusait toute concession à ce qui concerne les revendications des Acadiens. (Par exemple, au sujet du 15 août, fête nationale des Acadiens dans le but de s'attirer la sympathie des circonscriptions anglaises (dit-on). C'est ce qui lui a coûté à juste titre la perte de dix (10) circonscriptions. Par ailleurs, selon les dires de certains libéraux, cette défaite serait liée à "l'impopularité" du parti libéral fédéral.

La population du Nouveau-Brunswick a donc opté pour la continuité c'est à dire malgré tous les péchés dont les partis d'opposition accusaient le gouvernement sortant, la population a encore préféré consommer du "Conservateur" plutôt que du Libéral pour ne parler que de ces deux adversaires traditionnels. Le verdict est là, amer et décevant pour le Parti Libéral.

Il y a enfin cette question de la personnalité même de chacun des chefs des partis. Il s'agit là d'un facteur qui compte beaucoup en matière d'élection.

Mr. R. Hatfield passe pour être un habile politicien qui ne néglige rien, ne laisse rien de côté.

Il a su choisir les gens à le représenter là où lui-même, serait, probablement, sorti avec quelques égratoures.

Quant à Mr Young, l'on peut se demander si l'électorat n'avait pas mal accueilli l'éviction de Mr Daigle, l'ancien chef du Parti Libéral.

En égard à ce qui précède, nous pensons que les véritables causes de la déconfiture du parti libéral seraient liées à son environnement Local et à sa propre stratégie.

Quant au parti progressiste conservateur (l'heureux gagnant) sa campagne électorale a été minutieusement menée à tous les niveaux.

Le parti conservateur doit sa victoire écrasante à l'importance qu'elle a accordée aux circonscriptions françaises sans pour autant négliger les circonscriptions anglaises.

S'agissant du N.P.D et du P.A, ces derniers ont fait piètre figure, mais contrairement aux années écoulées, le N.P.D. a fait au moins éoire un député.

Pour l'instant, il serait trop prématuré de faire des analyses critiques sur les élections étant donné que les leaders des partis politiques se sont contentés d'exprimer leur mécontentement ou leur joie, se refusant de cet fait indirectement de confirmer leurs programmes électoraux (pour le parti au pouvoir) ou de donner leur version sur leur défaite respective.

Résultats: Le Parti progressiste conservateur:

39
Le Parti libéral: 18
Le P. A. 0
Le N.P.D. 1

À présent que les résultats sont connus et que le sort en est jeté, le temps n'est pas de tout au repos. C'est, au contraire, maintenant que la tâche devient encore plus difficile, car il n'y a rien de plus difficile que la recherche des facteurs d'échec d'un parti dans une élection.

Quoi qu'il en soit il est trop tôt de se prononcer sur les causes définitives de cet échec Libéral, les analyses plus approfondies nous diront quel facteur retenu ou éliminé parmi ceux que nous venons d'hypothétiser ci-dessus.

Qu'entendent faire les partis défaits?
L'Avenir nous en dira
Le gouvernement Hatfield, respectera-t-il son programme électoral?

Là aussi, laissons l'avenir venir.

Sumbu Lonhomo

LE FRONT

Le journal LE FRONT est l'hebdomadaire des étudiants de l'Université de l'Acadie à Moncton publié par le F.E.U.M. (voir ci-dessus) 170, rue Mansour, Moncton, N.-B. E1A 3E9 et autre numéro de téléphone est (506)338-4484 (après les interruptions).

LE FRONT veut être à l'avant-garde de la collectivité étudiante tout en couvrant les multiples intérêts particuliers des étudiants. Les opinions des membres du LE FRONT ne sont pas nécessairement celles de la Rédaction ou de la F.E.U.M.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au FRONT doivent être écrits soigneusement et doublez soigneusement, sinon dactylographés. Les auteurs doivent indiquer leur nom et numéro de téléphone afin que la rédaction puisse les contacter, si besoin. Il y a. Le droit à l'anonymat sera respecté si les auteurs en font la demande.

La rédaction se réserve le droit de retravailler les articles, opinions, commentaires et autres qui: 1) ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut; 2) démontrent des idées et tendances ouvertement discriminatoires, c.à.d. sans respect, envers les deux sexes (homme ou femme), les minorités ethniques et autres ou les groupes d'identité (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc.)

Prêt à remettre vos articles pour le prochain FRONT au plus tard le jeudi à midi. Merci.

L'équipe du journal

Direction - Sumbu Lonhomo

Soutien technique:

Rédaction - Rodrigue Hébert

A. Correcteurs(trices):

- Aline Robichaud

Locales - Étienne Gignac

- Dala Peng

Culturelles et des arts - Sonia El

- Réjean Roy

Internationales - Virginie Saint-Louis

B. Mise en page

Sportives et des loisirs - Eric Fournier

- Anne Allaire

Correction - Gisèle Collette

- Louis Robichaud

Montage - Raymonde Arseneau

Photographe:

Photocomposition - Claudette Leblanc

Jean-Guy Savoie

Postes à Comblé

*Postes à Comblé au FRONT
Nous avons besoin de correcteur
(trices) et des gens pour la mise en
page.
Tous sont bienvenus*

ECHOS DES FACULTÉS

- Programme d'activités 82-83 DE L'ÉCOLE DE NUTRITION ET D'ÉTUDES FAMILIALES EN COLLABORATION AVEC L'ÉDUCATION PERMANENTE UNIVERSITÉ DE MONCTON

Aux Sciences Infirmières

Série I

La terre est pour tout le monde mais...
Projections de films à l'École de nutrition et
d'études familiales, local 186N, les 14, 15 et 16
octobre 1982.

- 17h00** Distorsions (57 mm 30 s)
Confrontation directe de l'Afrique
noire et le monde des Blancs sur le plan
des valeurs culturelles telles que véhiculées
par les médias d'information.
- 18h00** Yvongélisation (22 mm)
Yvon Deschamps commente de façon
humoristique nos attitudes envers les
peuples du Tiers-monde.
- 18h30** Priorité absolue
Film d'animation
- 19h00** La faim (11 mm 22 s)
Film d'animation

Atelier: La faim dans le monde
Avec Auréa Cormier
À l'École de nutrition et d'études familiales,
local 164N, les 14, 15 et 16 octobre 1982, à
partir de 19h30 (le même atelier est offert trois
fois).

Inscription avant le 8 octobre 1982
Je désire assister à la projection de films le...
octobre.
N.B. Il n'y a pas de frais d'inscription pour les
films mais le nombre de sièges est limité.

Je désire m'inscrire à l'atelier sur **La faim**
dans le monde le... octobre 1982.
Frais d'inscription de 10\$ inclus ✓.
Gratuit pour les étudiants.

Nom:
Adresse:
Téléphone:
(bureau) (domicile)

Retourner à:
L'École de nutrition et d'études familiales
Université de Moncton
Centre universitaire de Moncton
Moncton, N.-B.
E1A 3E9

Le 4 octobre dernier, le
Conseil des étudiant(e)s en
Sciences infirmières tenait
sa deuxième réunion de la
présente session.

Le 15 octobre prochain, le
Conseil des étudiant(e)s en
Sciences infirmières tiendra
une élection générale afin de
combler des postes vacants
au sein du conseil. René
Thériault, actuellement
président et vice-président I
par intérim et vice-président
II, se présentera aux postes
de président et vice-
président I (représentant du
conseil à la F.E.U.M.) après
avoir remis sa démission
comme vice-président II
(responsable des comités du
conseil). France Chassé,
présentement conseillère, se
présentera au poste de vice-
présidente II après avoir
résigné de son poste actuel.

Ces votes de confiance
permettront possiblement
de remplir deux autres
postes au sein du conseil
pour n'en laisser que deux
autres vacants, soit deux
postes de conseillères).

Le Conseil des étudiant-
(e)s se propose d'organiser
un souper pour les
étudiant(e)s et professeurs
de l'école vers la fin du mois
octobre. Plus de détails vous
seront communiqués après
la prochaine réunion du
conseil. Nous projetons
aussi d'organiser un party
dans un avenir rapproché.
Bonne semaine à toutes et
à tous.

André Aguil
conseiller,
Conseil des étudiant(e)s en,
Sciences infirmières

Avis pour anciens étudiants du CÉGEP de Valleyfield

*Avis pour anciens étudiants de CeGep de
Valleyfield*
M. Roland LeBlanc, responsable du Bureau
de liaison, désire rencontrer les anciens
étudiants du CÉGEP de Valleyfield. Si vous
plait prendre rendez-vous au local 271 de
l'Édifice Taillon ou signaler le 858-4443 le
mardi 12 octobre.

ECKANKAR

ECKANKAR présente une session
d'information gratuite au local 189 de l'édifice
de l'administration. Le programme débute à
20h00 le jeudi 14 octobre.

Les sujets de conférence sont la présence du
Maître ECK vivant dans la vie du chercheur, la
force de la vie connue sous le nom ECK, le
karma et la réincarnation, etc...

"Par conséquent si tu désires l'amour, essaie
de réaliser que la seule manière d'obtenir de
l'amour est de donner de l'amour, que plus tu
en donnes, plus tu en reçois; et que la seule
manière dont tu puisses en donner est de te
remplir de lui, jusqu'à ce que tu deviennes un
aimant d'amour." (L'étranger au bord de la
rivière; par Paul Twitchell).

Maurice Roy
Représentant régional
Pour ECKANKAR
CP272
Moncton, E1C-8K0
Tél: 758-2013

Vita
Nutrition

126 rue Archibald

OPPRE SPECIALE:

Rabats de 10 \$ sur
toutes les vitamines,

herbes, épices

et cosmétiques.

Tél: 388 3850
126 rue Archibald, Moncton, N.B.

Club de Comptabilité

Si vous êtes un organisme sur ou hors
Campus et que vous avez besoin d'aide pour
faire votre comptabilité, le club de
Comptabilité du Centre universitaire de
Moncton peut vous aider.

Vous pouvez nous rejoindre en venant ou
téléphonant au bureau du Conseil étudiant de
la Faculté d'Administration (855-9105);
demandez pour Marcel Vienneau ou Addé
Arseneault.

Faire un don

Il y aura une clinique de sang au salon de la
Résidence Lefebvre le mardi 26 octobre 1982,
de 13h30 à 16h30 et de 18h00 à 20h00.

Il y aura un concours inter-faculté et un
trophée sera attribué à la faculté où le plus
d'étudiant(e)s auront fait don de leur sang. Les
résultats seront annoncés à la radio CKUM-
MF et dans votre journal LE FRONT.

On compte beaucoup sur votre participation
(200 donneurs) pour que cette clinique soit un
succès.

Donner à quelqu'un la chance de profiter
encore de la vie en partageant votre sang.

Merci de votre collaboration
Vivianne Thomas

ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Le Gazoduc Euro-SIBÉRIEN: Une querelle byzantine au sein de l'OTAN

Nous savons tous que le DOSSIER-GAZODUC Euro-Sibérien, si le projet digne du séant destiné à approvisionner l'Europe de l'ouest en gaz soviétique, est entré dans le domaine de contentieux au chapitre des relations entre les États-Unis et ses alliés Européens. Non déplaçé à Mr. A. MacEachan, Ministre Canadien aux affaires extérieures qui, donnant le compte-rendu de la dernière rencontre ministérielle de l'OTAN à VAL DAVID, déclarait en substance que l'alliance se porte bien, il n'y demeure pas moins que ce contentieux a tout de même suscité des tensions au sein de l'alliance. Dans cette affaire, le "grand-tire" tient à donner sa petite leçon de stratégie à ses alliés Européens.

En terminant en septembre dernier les mesures que l'on sait contre DRESSER-FRANCE pour avoir rompu ses engagements contractuels avec les Soviétiques, le président Reagan a tenu à montrer à ses alliés Européens qu'il n'occupait "avec sérieux des choses frivoles et avec frivolité des choses sérieuses" comme disait TALLEYRAND.

S'il nous était donné de conter la petite et ténébreuse histoire de ce GAZODUC, nous dirions que c'est dans l'ombre de l'accord de coopération économique de 1978 entre BONNE et MOSCOU qu'on débute les négociations sur

ce historique GAZODUC. De part et d'autre les arguments économiques (surtout ne manquent pas pour soutenir ce projet. En effet, si pour les soviétiques ce projet, une fois devenu opérationnel, serait d'un intérêt économique évident (près de 5 à 10 milliards de dollars de rentrées en devises), pour les Européens le projet permettrait de diversifier leurs sources d'approvisionnement en énergie.

Il nous semble superfluo d'éplucher sur ses avantages économiques que les deux parties directement intéressées pourraient retirer du projet, non pas par manque de matière mais bien parce que les éléments qui soutiennent le contentieux ou micux l'argumentation américaine sont sûliers. Les stratèges américains ont passé des semaines entières à évaluer le prix de ce qu'ils sont convenus d'appeler l'aventure Européenne en termes plutôt politiques ou pour être à la mode en termes d'échange stratégique EST-OUEST.

L'argumentation Américaine se résume en trois points qui sont pas nous rappelés certains discours en honneur pendant les années 50 où la tension EST-OUEST atteignait des niveaux records.

- le premier point porterait sur le coup de force soviétique du 26 décembre 1979 en AFGHANISTAN

sans oublier celui plus récent (13 décembre 1981) de VARSOVIE EN POLOGNE.

En rapport avec ces deux faits, les Américains estiment donc qu'il serait dangereux de mettre en marche un projet d'une telle importance, qui serait vu par MOSCOU comme une sorte d'abolition politique de la part des Européens.

- L'approvisionnement de l'Europe occidentale en gaz soviétique rendrait cette Europe dépendante du gaz soviétique qu'elle a ses besoins (en taxes en énergie). MOSCOU pourrait, le cas échéant, se servir de cet atout aux fins d'exercer un contrôle économique et politique de fermeture du robinet.

- Enfin, disent les Américains pourquoi vouloir sauver les soviétiques de leur actuelle asphyxie financière et leur injectant 5 à 10 milliards de dollars de devises, ce qui leur permettrait de s'armer encore davantage.

Nous laudr'il pas laisser tomber ce projet afin d'abattre cet ennemi No. 1 par un processus de dépréssionnisme progressif?

Mais alors, c'est bien toute cette rhétorique, que proposez-vous comme solution de rechange pour nous permettre de résoudre notre crucial problème de diversification de nos sources d'approvisionnement énergétique, de demander les Européens aux Américains.

En effet, au printemps 1981 déjà, deux résolutions étaient déposées par les élus américains, condamnant toute participation des États-Unis au projet - GAZODUC et demandant à Mr. Reagan de coopérer avec les alliés Européens aux fins de trouver des substituts énergétiques. La même idée a été évoquée au sommet d'OTTAWA, en juillet 1981. Malheureusement, l'Amérique n'est déployé aucun effort dans la recherche de ces solutions de remplacement.

Ainsi le retard à trouver ces solutions de substitution et la reprise par l'administration Reagan des livraisons des crédits à l'URSS ont donc venus compliquer le dossier. Il y a aussi un autre facteur qui a sans doute poussé les Européens à poursuivre leur entreprise, c'est qu'ils croyaient que les Américains finiraient par céder et qu'ainsi ils auraient pu bénéficier de la cause. Entre-temps, les appréhensions grandissant, à mesure que le temps passait, jusqu'à atteindre leur point de non retour au dernier sommet de Versailles.

Il semblerait même que les Américains aient été surpris de voir Mr. Reagan aurait recommandé de saisir cette chance d'affaiblir à long terme le système soviétique même si cela leur coûtait une crise avec leurs alliés.

Ainsi à quoi sert-il de se quereller, surtout quand on sait que ce genre de querelle risque de profiter encore aux soviétiques, dans la mesure

où l'on peut y déceler des germes d'affaiblissement de l'alliance atlantique par effet de crise?

Il nous semble que dans l'état actuel de choses il est stupide de vouloir bloquer la réalisation de ce projet, le moment où on pouvait le liquider est largement dépassé. Les Européens se sont montrés compréhensifs à un moment donné, ils ont attendu des solutions de rechange qui tardaient à venir, et alors ils sont passés à l'action. Certains observateurs se posent même la question de savoir jusqu'à quel point peut-on considérer les turbines ou les compresseurs du gazoduc comme du matériel de technologie de pointe dont le cocoonisme occidental chargé de tamiser les échanges commerciaux EST-OUEST) restreint les exportations en direction des pays de l'EST.

Il est temps que l'on songe à soigner les qualifications égratignées qu'a enregistrées l'alliance atlantique à cause de cette affaire au lieu de faire grimper la tension pour une cause déjà perdue.

C'est dans cette direction que le vent de l'histoire semble souffler. Et les prochains mois nous révéleront si oui ou non les États-Unis ont compris que ce temps est révolu où ils jouaient le rôle de professeurs dont les leçons ne peuvent être contestées par personne aussi souverain fut-il?

Où en sommes-nous avec cette affaire qui, constations le tristement, est en train de faire renaitre un certain nationalisme Européen? Et le GAZODUC lui-même, qu'en pensent les Européens, tiendront-ils leurs engagements vis-à-vis de l'union soviétique ou vont-ils abandonner pour reprendre le chemin de l'ÉCOLE REAGANIENNE?

L'un peut tout de suite dire que les Européens sont déterminés à poursuivre leur entreprise gordienne à la fois pour des raisons économiques que nous avons évoquées plus haut, des raisons d'indépendance, de souveraineté mais aussi de recherche d'une identité Européenne propre comme nous l'écrivions il y a deux semaines.

Un nombre de leurs entreprises sont déjà frappées par les mesures d'embargo Américain, ce qui soulève encore d'innombrables problèmes de droit international.

Pour le moment, l'administration Reagan se frotte les mains en disant qu'ils ont atteint leur premier objectif: la construction du GAZODUC prendra deux à trois ans de retard, mais hélas, elle se fera quand même.

Même si les Américains ne ve-nent pas revenir sur leurs mesures, les Européens seront obligés de compter sur du matériel de fabrication soviétique.

Dala Peng

Horaires de la programmation de la radio

Heures	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8h30	Opera	Bonjour	Moncton	Metropolitain			Sports en fin de semaine
9h00							
10h00	Notes et rimes	Libre	Esp. et Am. Chant	Notes, rimes	Grands du jazz	Anim. Musicales	D'Alb. à Zelanka
11h00	Parole de vie	Libre	Tête en Gigue	Que veux-tu	Idem.	Idem.	Idem.
12h00	L'oiseau voyage	Infotek...	15 min.)				
13h00	Classique	Economie	Entre amis	Rock	Occasion	Faut en rire	Musique en vrac
14h00							Ballades rock
15h00	La réconciliation	Libre	Rock	Retenir le tem.	Un temps, une...	Folk & Blues	Jazz
16h00	A la bonne hre	Blé brûlé	Var. franc.	Avant et après	Blé brûlé	Bon week-énd.	Les années '60
17h30	Classique						
18h00		Infotek... (15 min.)					
19h00	Filâtre music.	Becher	Place à la vie	Exp. Amr.	Anim. Mus.		Selon le vent
20h00	F.M.	Les Pros	Prés. des Cont.	Entre parenth.	Sport amateur	d'od wins-tur	Moncton ce soir
21h00	La Belle music.	Effet solaire	Nostalgie	Melomanie	Anim. Mds.	Le rythme d'au	
22h00	L'oiseau de nuit	Idem.	Relax	Idem	Kacho	Idem.	Progression
23h00	Quintessence	Ballades	Idem	Bendez-v. d'am	Idem.	Idem.	Idem.
24h00							
01h00							
02h00							

SPORTS ET LOISIRS

Athlètes du mois

Récemment à l'Université de Moncton, trois étudiants ont été nommés athlètes du mois pour la période terminant le 30 septembre dernier. Il s'agit de Debbie Bryant et de Monique LeBlanc, membres de l'équipe nationale de gymnastique moderne, et de Yazid Bouhadmand, vedette de l'équipe de soccer.

Mentionnons ici que Daniel Gallant (ski-country) et Lise Allain (hockey sur glace) ont également figuré sur la liste de nominations établis par les entraîneurs de diverses équipes concernées.

On se souvient que, lors de leur visite en Chine au début de septembre dernier, l'équipe nationale de gymnastique moderne de l'Université de Moncton a remporté plusieurs victoires. Dans la catégorie individuelle, Debbie Bryant a gagné une première et une troisième position tandis que, dans la compétition par équipe, Monique LeBlanc et ses coéquipières emportèrent les honneurs à deux reprises consécutives.

Quant à Bouhadmand, il est distingué au sein de l'équipe universitaire de soccer en comptant cinq

buts en six parties. Né en Algérie, où il joua pendant trois ans pour l'équipe nationale, Yazid étudie présentement au Département de psychologie de la Faculté des sciences sociales à l'Université. Le soccer a toujours été pour lui un moyen par excellence d'affirmation de soi.

Monique LeBlanc de Moncton est à sa troisième année d'études universitaires, spécialisation biologique, à la Faculté des sciences et de génie. Elle affirme que malgré les quinze à vingt heures passées chaque semaine à la pratique de la gymnastique moderne, ses études demeurent pour elle au premier plan de ses activités.

À sa première année de maîtrise en administration des affaires, Debbie Bryant, la doyenne de l'équipe nationale, a débuté sa carrière de gymnaste à l'âge de quinze ans, alors qu'elle fut choisie pour faire partie de l'équipe de gymnastique moderne de l'Université. Comme Monique, elle se prépare fébrilement pour la compétition des Quatre Continents qui aura lieu au début décembre prochain en Nouvelle-Zélande.

Hockey sous-marin

Il n'y a pas d'erreur, c'est bien "hockey sous-marin". Certes, un sport peu connu mais combien excitant pour ceux qui le pratiquent. La chance nous est offerte cette année puisqu'il y aura une activité "hockey sous-marin". Venez vous inscrire le mercredi 13 octobre à 21h30 à la piscine du C.E.P.S. C'est gratuit et vous pourrez apprendre facilement.

Renseignements:

Normand Pilon
854-2983

...Saviez-vous que...

Cette rubrique continuera à paraître dans le FRONT à chaque semaine à partir d'un format semblable à l'an passé... Marc "Gresky" Laberge a formé une équipe composée d'étudiants en loisirs et en éducation physique et prévoit une bonne saison. Il a fait signer un contrat au défenseur Yves Bédard en tant qu'instructeur adjoint.

Celui-ci se recherche encore un appartement dans la région (avis aux intéressés)... Un total de douze équipes se sont inscrites dans 8 dans la section compétitive... l'équipe de Droit (avec leur "joueur étoilé" Karl Inder en titre) est prête à défendre son titre dans la section gentillhomme... l'équipe des Naturalistes a signé plusieurs recrues cette année

dont le gardien de but Patrick Collins qui est les attaquants Michel Blanchard et Denis Duropon (sic) ainsi que Serge April (champion compteur en 1981-82)... La grille sera fait depuis à quelques reprises lors d'une pratique des Naturalistes, mais a quand même su tirer son épingle du jeu face à certains joueurs... Les Aigles Noirs (Claude Thelab) et les Cumming Inferno (Cher Collin) seront de retour dans la section compétitive.

Le nouveau président de la ligue est Jean-Marc Levesque et nul doute qu'il saura faire un très bon travail cette année.

Denis Laplante

Soccer

par Eric Fournier

L'équipe de soccer de l'U de M affrontait samedi dernier sur le terrain de l'Université leur homologue, les Tommes de l'Université St-Thomas de Fredericton.

Au cours de cette rencontre, le "ozie" de Moncton sembla tirer avantage du temps extrêmement froid et venteux et de la pluie diluvienne pour arracher

une victoire sans équivoque 7-0, n'alloant rien à leurs adversaires accablés au pied du mur. En effet, la troupe de Mircea Roman redoubla d'ardeur dès le début du match en enregistrant trois filets dès la première demie. En deuxième moitié de rencontre, le bleu et or yalla de ses quatre autres filets pour compléter son pointage décisif. Les buts des Aigles Bleus proviennent des chausseries de Michel Blanchard avec 3, d'Alain Bourget avec un double, d'Alvin Gallant et de Claude Berthélemy avec des simples chacun.

L'offensive de nos Aigles semble être explosive car ils ont marqué 21 buts au cours de leurs trois derniers

affrontements, laissant leurs deux gardiens Pierre Rieth et Trevor Newbold dans une certaine oisiveté.

Le lendemain, dimanche, les noirs étaient sur la route afin de s'opposer à une puissante équipe, soit Atlantic Air Seal de Saint-Jean. Michel Blanchard et Yazid Bouhadmand du bleu et or ont inscrit deux filets rapides en fin de première demie pour ainsi contrer la formation de Saint-Jean qui avait ouvert le pointage à l'aide d'un simple dès le début de la rencontre. En seconde moitié, le pointage demeura intacte. Cette rencontre nous montra du jeu défensif cohérent de la part des noirs qui avaient eu peu de chance de s'y adonner depuis le début de la saison. Le blanchissage a été crédité au gardien Pierre Rieth.

Prochaines rencontres:
7 octobre: Mount Allison U de M
12 octobre: U de M à U.S.B.S.J.
16 octobre: U de M à Université St-Thomas
17 octobre: Université de Dalhousie à U de M, 13h.

Avis Important

Le département des Services aux étudiants désire avoir toutes les organisations d'activités étudiantes que dès mardi le 12 octobre, Gilles Desrosiers sera disponible tous les jours de 13h00 à 14h00 pour réception de vos demandes de projets.

Vous n'avez qu'à vous présenter au 410 Tailleur (secrétariat général) des Services aux étudiants téléphone 858-4161.

Pour plus d'information sur les procédures à suivre en rapport avec les projets étudiants, n'hésitez pas à venir nous voir au 410 Tailleur en demandant pour Gilles Desrosiers ou moi-même.

LOUIS DOUCET
Adjoint-administratif
Services aux étudiants
Tel. 858-4161

Club de patinage artistique

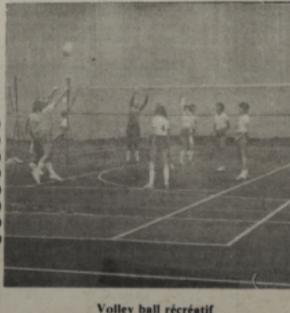
Pour les étudiants et étudiantes à temps plein, tous les vendredis de 14h45 à 15h45 à l'aréna Jean-Louis L'Évesque.

Pour plus d'informations, téléphones: Gisèle au numéro 384-8835.

Vous êtes tous (tes) les bienvenus!.

Gisèle Melanson

Tournoi Citrouille



Volley ball récréatif

Tournoi le samedi 30 octobre (stade)

Participation:

étudiant(e)s

personnel

professeurs

inter-faculté

Bon, pas bon, tu peux venir jouer avec nous.

28 équipes l'an dernier, records à battre cette année.

Information: Anselme Albert (C.E.P.S.)

On va avoir du "fun" ensemble!

Soccer	Hockey sur glace
12 octobre: U de M à UNSB, 17h30	14 octobre: UNB à U de M, 16h
16 octobre: U de M à STU, 14h	17 octobre: Université de Dalhousie à U de M, 13h
17 octobre: Dalhousie à U de M, 13h	Cross country
Hockey	9 octobre: U de M à UNB
17 octobre: U de M à UPEI, 14h	16 octobre: course à U de M

Arbitres recherchés

Le tournoi de Volley ball omnium aura lieu les 3, 4 et 5 décembre au Centre universitaire de Moncton. Nous sommes à la recherche de 24 arbitres mineurs et des juges de ligne. Si vous êtes intéressés ou avez des questions, veuillez communiquer avec Susan Johnson au C.E.P.S. (no.858-4165). Ne manquez pas votre chance à surveiller du beau Volley ball.

Invitation

Groupe d'action pour l'égalité des femmes

En 1981, ce groupe, composé d'étudiantes et de professeurs, s'est formé en vue de relever et de corriger les discriminations à l'égard des femmes sur le campus.

Les dossiers étudiés au cours de l'année ont portés sur:

- les disparités entre les règlements des deux résidences,
- l'éclairage sur le campus

- le sexisme sur le campus

- le sexisme dans l'enseignement

En 1982, il reste encore beaucoup à faire et pour cela nous avons besoin de la participation.

Tu es donc invité(e) à la prochaine rencontre qui aura lieu le vendredi 15 octobre à midi au local 382-Tailleur.

AU KACHO

Brette

Brette

BRETTE est un jeune groupe formé au cours de l'été 81 par André Lambert et Robert Pelletier. Depuis sa fondation, le groupe a fait plusieurs apparitions remarquées à Montréal, à Québec et en province, et son succès lui a permis de "s'originaliser". En effet, Brette a débuté en interprétant les bons "crus" de Chick Corea, Herbie Hancock, Jeff Lorber et cie, pour ensuite ajouter à son répertoire ses propres compositions.

donné le goût de taper du pied et de se laisser embarquer.

Grâce aux rythmes et aux accords "funky" des guitares de Martin Egan, à l'exubérance des saxophones d'André Lambert, à la folie heureusement contrôlée des claviers de Martin Murray, à l'ancre solide de la basse de Pierre Hébert avec la batterie de Robert Pelletier, on sent un fort courant d'énergie... qui "pète le feu" à tout coup!

Au cours de l'hiver dernier les membres du groupe sont devenus les musiciens de Daniel Lavoie. Ils ont effectué une tournée du Québec et ont donné plusieurs spectacles en France. Partout la critique a souligné la solidité, la versatilité et la qualité d'exécution des musiciens.

Le "son brette", le résultat de la balance interprétation/composition, est une joyeuse addition à la musique "fusion". Il représente justement l'envie des membres du groupe à répandre une musique qui, tout en tendant vers le jazz,



Réunion

Il y aura une réunion pour les employés du Kacho aux journées et heures suivantes:

le mardi 12 octobre à 12h00 - Barman

le mardi 12 octobre à 16h00 - Boutellés

le mercredi 13 octobre à 12h00 - Maintenance

le mercredi 13 octobre à 16h00 - Disc-Jockey

Il serait important d'assister à ces réunions. Différents points sont à discuter.

Yves Laplante
Ass. gérant

- Semaine du 12

Oyé! Oyé!

au 17 octobre

Bonnes gens

Mercredi après-midi: Serge Clavet à la console pour vous offrir la musique la plus appropriée à l'après-midi.

Vendredi après-midi: Après-midi en compagnie de Ben qui vous promet de la bien bonne musique.

Vendredi soir: Brette en spectacle; la magie du jazz à votre portée.

Samedi soir: Dernier spectacle de Brette pour cette année.

Jedi soir: L'exubérance des foules, le délirium trimé

avancé de ces Ames par la présence de Jesse James.

Vendredi après-midi: Après-midi en compagnie de Ben qui vous promet de la bien bonne musique.

Vendredi soir: Brette en spectacle; la magie du jazz à votre portée.

Samedi soir: Dernier spectacle de Brette pour cette année.

Dimanche soir: Café.

Le Kacho vous invite à participer à un tournoi de billard qui devrait avoir lieu aussitôt le nombre d'inscriptions requises (32). Nous invitons tous les deux sexes à s'inscrire le plus tôt possible, c'est-à-dire avant le 24 octobre.

Le tournoi aura lieu, dans un premier temps, le jeudi pour les éliminatoires, et le vendredi aura lieu les différentes finales. Il est évident que de nombreux prix seront distribués entre les différents gagnants et participants.

Inscrivez-vous au bureau du Kacho.

Un trophée permanent sera instauré et le nom du grand gagnant y apparaîtra à chaque session après la tenue du tournoi.

Salut

	Lundi	Mardi	Mercredi pm	Mercredi soir	Jedi	Vendredi pm	Vendredi soir	Samedi soir	Dimanche
Responsable de soirée			Gilles	André	Jean François	Gilles	Paul Yves	Jean	Yves
Guichet 1				Mado	Danielle		Louise	Joanne	
Guichet 11					Mimi		Anne	Danielle	
Disc-Jockey			Serge	Philippe	James	Pierre C.	Erik	Daniel	
Garçons et filles de 1			Nicole M.	Pierre R.	Alain B Lise C	Jeanot	Marc T. Yves D.	Christian Lisa R.	
comptoirs 2									
Serveurs (es) de tables					Denise L Suzanne		Harold Paulette	Denis C. Lorraine	
Petit Bar				Christian	Marc T	Lorraine	Nicole M.	Pierre R.	